

MAJ : 01/01/2024

**Vous habitez en France** et voulez obtenir la reconnaissance de votre Baccalauréat, avec le diplôme espagnol de « *Título de Bachiller* », pour effectuer le cursus espagnol nommé « *CFGs (Ciclo Formativo de Grado Superior)* » qui conduit en 2 ans à l'obtention du diplôme national espagnol de « *Técnico Superior* » dans une des spécialités proposées (« formación profesional ») en Espagne.

**Le BAC obtenu par VAE et le DAEU ne sont pas reconnus en Espagne et pour cela ne peuvent pas obtenir de reconnaissance avec le diplôme espagnol de « *Título de Bachiller* ».**

**Pas de reconnaissance des BTS** par le diplôme espagnol de « *Título de Bachiller* », certains BTS peuvent être reconnus avec des diplômes espagnols de « *Formación Profesional* », pour cela s'adresser directement au ministère <https://www.educacionyfp.gob.es/servicios-al-ciudadano/catalogo/gestion-titulos/estudios-no-universitarios/titulos-extranjeros/homologacion-titulos-fp.html>

**ATTENTION** : les démarches sont différentes si vous voulez faire des études universitaires longues (4 ans ou plus) s'adresser à <https://unedasiss.uned.es/home>

**Dans les pages suivantes vous allez trouver des informations en français avec :**

- ✓ La liste des documents nécessaires
- ✓ Le paiement de la taxe de demande de reconnaissance (voir pag. 4)
- ✓ Modalités de présentation de la documentation. Où, Comment ?
- ✓ Le formulaire de demande de reconnaissance « *Solicitud de homologación* » <https://sede.educacion.gob.es/sede/login/inicio.jjsp?idConvocatoria=46> (copier et coller le lien dans le navigateur)
- ✓ Le document nommé « *VOLANTE* » permettant une **inscription provisoire** dans un établissement offrant une formation de *CFGs (Ciclo Formativo de Grado Superior)* dans l'attente de la délivrance de la reconnaissance « *Credencial de homologación* ». **Indiquer la formation précise, en espagnol, et le nom de l'établissement en Espagne**

## LISTE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- ✓ Formulaire de demande de reconnaissance rempli et signé, indiquez tous vos prénoms et nom de jeune fille (femmes).
  - Photocopie certifiée conforme à l'original du Relevé de notes du Baccalauréat
  - Photocopie certifiée conforme à l'original du Diplôme de Bachelier
  - Photocopie certifiée conforme à l'original des bulletins de notes des classes de "Seconde", "Première" et "Terminale" **OU** le livret de scolarité avec mention de la classe de « Seconde », « Première » et « Terminale » **OU** une attestation de l'établissement avec mention de l'année scolaire des classes de "Seconde", "Première" et "Terminale"
  - Photocopie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'Identité (recto et verso photocopies sur le recto) ou du passeport.
  - Justificatif du paiement de la taxe de reconnaissance du Bac « **virement exécuté** » (voir modalités ci-après)
- ✓ "**VOLANTE**", rempli et signé. Ce document permet une inscription provisoire dans un établissement espagnol. Pour les femmes, indiquez tous vos prénoms et nom de jeune fille

- 
- Si vous envoyez vous-même le dossier par courrier postal, n'oubliez pas que les photocopies des documents doivent être certifiées conforme à l'original par un Consulat d'Espagne (y compris la pièce d'identité) ou éventuellement par une Mairie.

**Veillez ajouter une enveloppe timbrée à votre adresse avec le nom qui figure sur votre boîte aux lettres.**

- **Sur RDV pour les BAC non francophones, exclusivement, si vous présentez votre dossier en venant dans nos bureaux** à L'Office pour l'Education de l'Ambassade d'Espagne en France (22 avenue Marceau – 75008 Paris), les photocopies seront certifiées conforme à l'original sur place. **Dans ce cas précis, il faut venir avec les originaux et les photocopies de tous les documents.**

**PAIEMENT DE LA TAXE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE.**

Le paiement depuis la France se fait uniquement par virement bancaire:

Le montant de cette taxe peut varier tous les ans au moment de l'adoption du budget de l'Etat. Pour l'année 2024, le montant de la taxe est de **49,76 €**

Bénéficiaire: Ministerio de Educación y Formación Profesional

Banco de España

Calle Alcalá 48,

28014-Madrid (España)

<b>IBAN (Identification Internationale)</b>	<b>BIC (Identifiant International Banque)</b>
<b>ES27 9000 0001 2002 5310 8018</b>	<b>ESPBESMMXXX</b>

**Vous devez joindre à votre dossier un justificatif de virement qui indique : « Homologación al título de BACHILLER + VOTRE NOM (NOM DE JEUNE FILLE uniquement) »**

**Le justificatif doit impérativement indiquer que le virement est exécuté. Les justificatifs qui indiquent virement en cours ou annulable ne sont pas valables.**

## MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION.

- a) **SUR PLACE ET SUR RENDEZ-VOUS, UNIQUEMENT POUR LES BAC NON FRANCOPHONES**, dans nos bureaux « Consejería de Educación de la Embajada de España » (Office pour l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne se trouvent au n° 22, avenue Marceau – 75008 Paris – métro Alma-Marceau
- b) **PAR COURRIER POSTAL** (Destinataire : Office pour l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne – 22, avenue Marceau – 75008 Paris). Bien vérifier que toutes les photocopies envoyées (bulletins de notes des 3 années qui précèdent le BAC + relevé de notes du BAC + BAC + pièce d'identité) sont **« certifiées conforme à l'original »**.  
**Veillez ajouter une enveloppe timbrée à votre adresse avec le nom qui figure sur votre boîte aux lettres.**
- c) **EN PRÉSENTANT LES DOCUMENTS DANS UNE « OFICINA DE REGISTRO » (BUREAU D'ENREGISTREMENT)**. Vous pouvez télécharger la liste des « *Oficinas de Registro* » qui se trouvent dans les Ambassades et Consulsats d'Espagne à l'étranger en cliquant [ICI](#) (Portail officiel de l'administration espagnole) –

**Précision : l'Office pour l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne n'est pas « Oficina de Registro »**

- Dans les « **Oficinas de Registro** », les usagers peuvent présenter des formulaires et documents destinés à une autre administration espagnole.
- Si vous présentez les documents nécessaires pour la reconnaissance du BAC, dans une « Oficina de Registro », celle-ci pourra nous faire parvenir votre dossier soit, par voie électronique (si cette « Oficina de Registro » dispose des moyens pour le faire) ou bien en format papier.
- Si la « Oficina de Registro » peut nous envoyer votre dossier par voie électronique, vous devez indiquer au fonctionnaire que le destinataire est la « **Consejería de Educación en Francia – Paris – CODE EA0041971** »

**AMBASSADE D'ESPAGNE  
OFFICE POUR L'ÉDUCATION  
22 avenue Marceau  
75008 PARIS**

**Tel : 00 33 1 44 43 19 60  
(de 9h à 13h)  
: [consejeria.fr@educacion.gob.es](mailto:consejeria.fr@educacion.gob.es)  
[www.educacionyfp.gob.es/francia](http://www.educacionyfp.gob.es/francia)**

**LES DEMANDES DE RECONNAISSANCE DU BAC ET DE DÉLIVRANCE DU «VOLANTE» REÇUES PAR MAIL NE SERONT PAS TRAITÉES**